

FINANCES

Débat d'Orientation Budgétaire 2026

1 DOCUMENT - Publié le 22 janvier 2026

CIAS
Communauté d'Agglomération

Conseil d'Administration
Séance du 22 janvier 2026 à 18h00

Au siège du conseil de Grand Lac, 1501 Boulevard Lepic 75108 Auteuil-Bois-Boulogne

NOM ET PRÉNOM	Présence	Absence	Excuse
1. M. Stéphane BARRIS	X		
2. M. Stéphane BARRIS	X		
3. M. Stéphane BARRIS	X		
4. M. Stéphane BARRIS	X		
5. M. Stéphane BARRIS	X		
6. M. Stéphane BARRIS	X		
7. M. Stéphane BARRIS	X		
8. M. Stéphane BARRIS	X		
9. M. Stéphane BARRIS	X		
10. M. Stéphane BARRIS	X		
11. M. Stéphane BARRIS	X		
12. M. Stéphane BARRIS	X		
13. M. Stéphane BARRIS	X		
14. M. Stéphane BARRIS	X		
15. M. Stéphane BARRIS	X		
16. M. Stéphane BARRIS	X		
17. M. Stéphane BARRIS	X		
18. M. Stéphane BARRIS	X		
19. M. Stéphane BARRIS	X		
20. M. Stéphane BARRIS	X		
21. M. Stéphane BARRIS	X		
22. M. Stéphane BARRIS	X		
23. M. Stéphane BARRIS	X		
24. M. Stéphane BARRIS	X		
25. M. Stéphane BARRIS	X		

Adressés par courriel aux membres :
M. Stéphane BARRIS
M. Stéphane BARRIS
M. Stéphane BARRIS
M. Stéphane BARRIS

Directeur de CIAS Grand Lac
M. Stéphane BARRIS
M. Stéphane BARRIS
M. Stéphane BARRIS

Le Président,
M. Stéphane BARRIS

Le Secrétaire de séance,
M. Stéphane BARRIS

Le présent délibéré peut être reproduit sans autorisation préalable de Grand Lac sur le site grand-lac.fr.
Il est interdit de le rééditer sans autorisation préalable de Grand Lac sur le site grand-lac.fr.
Il est interdit de le rééditer sans autorisation préalable de Grand Lac sur le site grand-lac.fr.



2026-01-22_DELIB5.PDF

TÉLÉCHARGER | (PDF, 27,7 MO)

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.